

Barème – AGENCE AMIENS

HONORAIRES TRANSACTION (1)(2)

PRIX DE VENTE

HONORAIRES AGENCES TTC

Parking/Box	3.000€
De 0 à 40.000€	6.000€
De 40.001€ à 80.000€	8.000€
De 80.001€ à 120.000€	9.000€
De 120.001€ à 180.000€	10.000€
De 180.001 à 220.000€	7%
De 220.001 à 250.000€	6.5%
De 250.001 à 280.000€	6%
De 280.001 à 350.000€	5.5%
Supérieur 350.001€	5%

- (1) Honoraires à la charge du vendeur
(2) Transaction : hors immobilier d'entreprise ou commerces et droit au bail. Pour les programmes « neuf », la grille tarifaire est définie dans le cadre de chaque programme.

HONORAIRES LOCATION

Les honoraires sont à la charge du bailleur ET du locataire (Art 5 de la loi n°89-462)

Zones :	Barème Visites+*	Barème Etat des lieux
Zone très tendue	12€ TTC / m ²	3€ TTC / m ²
Zone tendue (Beauvais par ex)	10€ TTC / m ²	3€ TTC / m ²
Autres zones	8€ TTC / m ²	3€ TTC / m ²

* Ce tarif comprend les visites, la constitution du dossier et la rédaction du bail

HONORAIRES Ventes professionnels et commerciaux

	Fonds de commerces	Murs commerciaux
De 1€ à 50.000€	6.000€	10.000€
De 50.001€ à 150.000€	10%	6%
Sup à 150.001€	6%	6%

Avis de valeur – VENTE : SUR DEMANDE DE DEVIS MINI de 75€TTC

Dans le cadre d'une mise en vente du bien, l'avis de valeur est gratuit